



Le 7 juillet 2014

Faculté de droit

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint la formule **Choix définitif de cours** pour l'année universitaire 2014-2015 ainsi que l'horaire des cours et le programme de la rentrée. L'horaire des cours et le programme de la rentrée sont également affichés sur la page Web de la Faculté de droit (www.umoncton.ca/umcm-droit/).

Vous avez fait un choix préliminaire de cours au mois d'avril dernier. Comme vous le constaterez, certains cours ne figurent plus sur la liste définitive, vu le faible nombre de personnes les ayant choisis. Les personnes qui avaient choisi des cours qui ne seront pas offerts devront donc choisir d'autres cours parmi la liste offerte. Si ce n'est pas votre cas, nous vous demandons de respecter, autant que possible, le choix que vous avez fait au mois d'avril puisque les charges d'enseignement et les horaires ont été établis en fonction de ce choix. Vous devez retourner la formule **Choix définitif de cours** au plus tard **le mardi 5 août 2014**, à l'adresse suivante :

Bureau de la doyenne
Faculté de droit
UNIVERSITÉ DE MONCTON
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Je vous rappelle que le choix définitif de cours ne peut être modifié après la date limite d'inscription, soit le vendredi 29 août 2014, sans l'approbation préalable de la doyenne. Le changement est notamment refusé s'il aurait pour effet d'entraîner l'annulation d'un cours.

Les documents de la trousse d'inscription, le Répertoire 2014-2015 ainsi que l'horaire des cours seront disponibles sur le site WEB du campus de Moncton (www.umoncton.ca/umcm/) à compter de la mi-juillet. Il n'y aura aucun envoi postal à cet égard. Vous pouvez vous inscrire à compter du mardi 19 août à midi (heure du Nouveau-Brunswick). **LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE VENDREDI 29 AOÛT 2014**, et les cours débutent le mardi 2 septembre 2014.

Je vous souhaite un bel été et vous encourage vivement à participer aux activités traditionnelles de la rentrée qui auront lieu le mercredi 27 août 2014. Ce sera une occasion pour vous de rencontrer les nouveaux étudiants et étudiantes et de discuter avec eux. Veuillez également noter que tous les services administratifs seront regroupés au gymnase du Ceps le jeudi 28 août de 8 h 30 à 16 h 30 pour répondre à vos besoins et questions avant le début de vos cours.

Au plaisir de vous revoir bientôt!

La doyenne,

Odette Snow, c.r.

Pièces jointes

CHOIX DÉFINITIF DE COURS – 2014-2015**J.D. POUR ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT RÉGULIER****J.D.-M.A.P.; J.D.-M.B.A.; J.D.-M.E.E.**

**VOUS AVEZ JUSQU'AU MARDI 5 AOÛT 2014 POUR NOUS FAIRE PARVENIR
VOTRE FORMULAIRE COMPLÉTÉ.**

NOM : _____ **NI :** _____

PROGRAMME : _____

ANNÉE D'INSCRIPTION EN 2014-2015 : _____

INSTRUCTIONS

1. Faites état, au moyen de ce formulaire, de votre choix définitif de cours pour les sessions d'automne 2014 et d'hiver 2015 seulement. Sélectionnez les cours auxquels vous prévoyez vous inscrire au moyen d'un crochet.
2. Vous devez normalement vous inscrire à chaque session à des cours d'une valeur globale de 15 crédits; notez que, pour une des sessions pendant lesquelles vous êtes inscrit au J.D. pour étudiante ou étudiant régulier, vous devez vous inscrire à des cours valant globalement 18 crédits.
3. Vous devez en tout temps maintenir une inscription à temps complet à votre programme d'études; vous devez réussir tous les cours obligatoires et un nombre suffisant de cours à option s'y rattachant pour cumuler le nombre de crédits nécessaires à l'obtention de votre diplôme dans le délai prévu.
4. Le cours **DROI3515 - Mémoire s'étend sur deux sessions consécutives et ne compte que pour 3 crédits**. VOUS DEVEZ DONC VOUS Y INSCRIRE, SI VOUS L'AVEZ CHOISI, AUX SESSIONS D'AUTOMNE 2014 ET D'HIVER 2015.
5. Les inscriptions au cours **DROI2235 - Tribunaux-écoles de compétition** sont faites par la Faculté au cours de la session d'automne. Il en est de même pour le cours **DROI3540 (Mentorat)**. **Vous ne devez donc PAS vous y inscrire par MANIWeb.**
6. Vous trouverez ci-joint l'horaire des cours. Tenez compte de celui-ci dans votre choix de cours.
7. Un cours à option figurant sur cette liste peut être annulé si les circonstances l'exigent.

➡ TOUS LES COURS À OPTION SONT CONTINGENTÉS À 25 INSCRIPTIONS. ⬅

COURS OBLIGATOIRES

(J.D. pour étudiante ou étudiant régulier - 2^e ou 3^e année - 30 crédits)(*)

(Cours de 3 crédits)

	Semestre	✓ Choix
DROI2033 Plaidoirie en appel	1	
DROI2220 Droit administratif I	1	
DROI2321 Histoire du droit	2	
<u>OU</u>		
DROI2322 Philo et socio du droit	2	
DROI2425 Droit fiscal I	1	
DROI3000 Fiducies	2	
DROI3063 Procédure civile	2	
DROI3110 Droit de la preuve	1	
DROI3234 Droits fondamentaux	1	
DROI3515 Mémoire	1 et 2	
DROI3541 Responsabilité professionnelle	1	

(*) Les étudiantes et les étudiants inscrits à un programme combiné doivent tenir compte du profil du programme particulier auquel ils sont inscrits.

COURS À OPTION

(J.D. pour étudiante ou étudiant régulier - 2^e ou 3^e année - 33 crédits)(*)

TOUS LES COURS À OPTION SONT CONTINGENTÉS À 25 INSCRIPTIONS.

LISTE DES COURS À OPTION PARMI LESQUELS CHOISIR POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

		Semestre	✓ Choix
DROI1224	Droit international public	1	
DROI2010	Rédaction juridique	1	
DROI2011	Droit bancaire(**)	2	
DROI2111	Droit international privé	2	
DROI2116	Sûretés immobilières	2	
DROI2210	Concurrence et consommation(***)	2	
DROI2231	Procédure pénale	1	
DROI2233	Infractions criminelles	2	
DROI2235	Compétitions de plaidoirie (****)	2	
DROI2310	Droit de la famille	1	
DROI2311	Sociétés commerciales(**)	2	
DROI2321	Histoire du droit	2	
DROI2322	Philo et socio du droit	2	
DROI2326	Droit du travail	1	
DROI2327	Rapports collectifs de travail(***)	2	
DROI2412	Droit des affaires	2	
DROI3010	Droit des successions	1	
DROI3023	Modes de règlement de conflits(***)	1	
DROI3033	Droit des peuples autochtones	2	
DROI3043	Plaidoirie en 1 ^{re} instance	1	
DROI3117	Transactions immobilières	2	
DROI3146	Droit des créances(***)	1	
DROI3320	Droit administratif II(***)	2	
DROI3341	Droit et égalité(***)	2	
DROI3437	Droit des assurances	1	
DROI3540	Problèmes juridiques actuels		
	– Mentorat(****)	1	
DROI3546	Propriété intellectuelle(***)	2	
DROI3547	Valeurs mobilières(***)	1	
DROI6050	Recherche juridique approfondie(*****)	1	

(*) Les étudiantes et les étudiants inscrits à un programme combiné doivent tenir compte du profil du programme particulier auquel ils sont inscrits.

(**) La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada exige que toutes les personnes qui recevront le J.D. au printemps 2015 ou par la suite aient reçu une formation en matière de « concepts juridiques et fiduciaires en relations commerciales » - qui suppose « une vue conceptuelle des entreprises, incluant les relations fiduciaires dans un contexte commercial » - pour être admissible au barreau d'une province canadienne de common law. Eu égard à cette exigence, la Faculté de droit demande à toutes les étudiantes et à tous les étudiants concernés de s'inscrire au cours DROI2311 en 2e ou en 3e année.

(***) Ces cours ne seront pas offerts en 2015-2016.

(****) La Faculté de droit inscrira elle-même à ces cours les personnes qui les suivront.

(*****) Ce cours est réservé aux étudiantes et aux étudiants inscrits à la maîtrise en droit (LL.M.).

SEMESTRE D'AUTOMNE 2014

2014-2015 2 ^e et 3 ^e ANNÉES 1 ^{er} SEMESTRE			LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
DROI1224	Droit international public <i>Denis Roy</i>	8 h 30		DROI3234 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (132)		DROI3234 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (132)		
DROI2010	Rédaction juridique <i>Malaïka Bacon-Dussault</i>		DROI1224 D ROY		DROI3547 J ALCORN	DROI2326 À DÉTERMINER	DROI2220 N LAMBERT	
DROI2033	Plaidoirie en appel <i>James Lockyer</i>	10 h	8 h 30 - 11 h 15		8 h 30 - 11 h 15	8 h 30 - 11 h 15	8 h 30 - 11 h 15	
DROI2220	Droit administratif I <i>Nicolas Lambert</i>		(136)	DROI3541 A BOUDREAU OUELLET	(136)	(132)	(132)	
DROI2231	Procédure pénale <i>Jean Trahan</i>					DROI3010 L AUCOIN		
DROI2310	Droit de la famille <i>Louise Aucoin</i>	12 h		10 h - 12 h 45 (136)		10 h - 12 h 45 (136)		
DROI2326	Droit du travail À DÉTERMINER		DROI2010 M BACON- DUSSAULT		RÉSERVÉ		DROI3023 D ROY	DROI3146 A RICHARD
DROI2425	Droit fiscal I <i>Marie-Claude Thibodeau</i>	13 h 30	12 h - 14 h 45 (136)				12 h - 14 h 45 (136)	12 h - 14 h 45 (136)
DROI3010	Droit des successions <i>Louise Aucoin</i>			DROI2310 L AUCOIN	DROI 3043 J LOCKYER	DROI3437 M BACON- DUSSAULT		
DROI3023	Modes de règlement de conflits <i>Denis Roy</i>			DROI 3043 J LOCKYER	13 h - 16 h 15 (142)	13 h 30 - 16 h 15 (136)		
DROI3043	Plaidoirie en 1 ^{re} instance <i>James Lockyer</i>	15 h	DROI2033 J LOCKYER 15 h - 16 h 15 (132)	13 h 30 - 17 h (142)				
DROI3110	Droit de la preuve <i>Lisanne Maurice</i>							
DROI3146	Droit des créances <i>Anne Richard</i>	16 h 30						
DROI3234	Droits fondamentaux <i>Robert L. LeBlanc</i>		DROI2425 MC THIBODEAU		DROI3110 L MAURICE	DROI2231 J TRAHAN		
DROI3437	Droit des assurances <i>Malaïka Bacon-Dussault</i>		DROI2000 SP GOUBOUT 16 h 30 - 17 h 45 (142)		DROI2000 SP GOUBOUT 16 h 30 - 17 h 45 (142)			
DROI3541	Responsabilité professionnelle <i>Andréa Boudreau Ouellet</i>	18 h	16 h 30 - 19 h 15 (136)		16 h 30 - 19 h 15 (136)	16 h 30 - 19 h 15 (132)		
DROI3547	Valeurs mobilières <i>Jason Alcorn</i>			DROI 3043 J LOCKYER				
DROI6050	Recherche juridique approfondie À DÉTERMINER			18 h - 21 h 30 (142)				

DERNIÈRES MODIFICATIONS : le 7 juillet 2014

JOURNÉES D'ÉTUDE

27 - 31 octobre 2014



NOTE IMPORTANTE : La Faculté de droit se réserve le droit de modifier cet horaire.



SEMESTRE D'HIVER 2015

2014-2015 2^o et 3^e ANNÉES 2^o SEMESTRE			LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
DROI2011	Droit bancaire À DÉTERMINER	8 h 30		DROI2311 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (142)		DROI2311 R LEBLANC 8 h 30 - 9 h 45 (142)	
DROI2111	Droit international privé Denis Roy		DROI2111 D ROY	DROI3341 M BACON-DUSSAULT	DROI2321 M BACON-DUSSAULT	DROI2322 D ROY	DROI2210 À DÉTERMINER
DROI2116	Sûretés immobilières Micheline Gleixner	10 h	8 h 30 - 11 h 15 (132)	8 h 30 - 11 h 15 (136)	DROI2412 J LOCKYER 10 h - 11 h 15 (132)	8 h 30 - 11 h 15 (136)	8 h 30 - 11 h 15 (132)
DROI2210	Concurrence et consommation À DÉTERMINER			DROI3320 N LAMBERT		DROI3033 S ROUSSELLE	
DROI2233	Infractions criminelles Jean Trahan			10 h - 12 h 45 (136)		10 h - 12 h 45 (136)	
DROI2311	Sociétés commerciales Robert L. LeBlanc	12 h			RÉSERVÉ		
DROI2321	Histoire du droit Malaïka Bacon-Dussault						
DROI2322	Philo et socio du droit Denis Roy	13 h 30					
DROI2327	Rapports collectifs de travail À DÉTERMINER		DROI3063 J LOCKYER 13 h 30 - 14 h 45 (142)	DROI3546 M GLEIXNER	DROI3063 J LOCKYER 13 h 30 - 14 h 45 (142)	DROI2116 M GLEIXNER	DROI3000 À DÉTERMINER
DROI2412	Droit des affaires James Lockyer			13 h 30 - 16 h 15 (136)		13 h 30 - 16 h 15 (136)	13 h 30 - 16 h 15 (136)
DROI3000	Fiducies À DÉTERMINER	15 h					
DROI3033	Droit des peuples autochtones Serge Rousselle		DROI2327 À DÉTERMINER		DROI3117 A BOUDREAU OUELLET		
DROI3063	Procédure civile James Lockyer	16 h 30	15 h - 17 h 45 (132)		15 h - 17 h 45 (132)		
DROI3117	Transactions immobilières Andréa Boudreau Ouellet	17 h 30		DROI2000 J ALCORN		DROI2233 J TRAHAN	
DROI3320	Droit administratif II Nicolas Lambert			DROI2011 À DÉTERMINER	16 h 30 - 19 h 15 (142)	16 h 30 - 19 h 15 (132)	
DROI3341	Droit et égalité Malaïka Bacon-Dussault	18 h		17 h 30 - 20 h 15 (136)			
DROI3546	Propriété intellectuelle Micheline Gleixner						

DERNIÈRES MODIFICATIONS : le 7 juillet 2014

JOURNÉES D'ÉTUDE

2 - 6 mars 2015

➡ **NOTE IMPORTANTE** : La Faculté de droit se réserve le droit de modifier cet horaire. ⬅

PROGRAMME DE LA RENTRÉE

LE MERCREDI 27 AOÛT 2014

- 8 h 30 Petit-déjeuner au salon étudiant (*pièce 109*)
- 9 h Mot de bienvenue de la doyenne de la Faculté de droit et présentation du corps professoral et personnel de la Faculté (*pièce 142*)
- Présentation de l'Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université de Moncton
- Présentation du programme des activités de la Rentrée 2014
- Présentation sur le monitorat étudiant
- Séance d'information sur le Programme pro bono
- 10 h 15 Pause (*pièce 109*)
- 10 h 30 Table ronde avec des anciens et des anciennes de la Faculté de droit sur la pertinence des études en droit (*pièce 142*)
- 12 h Déjeuner au salon étudiant
- 13 h Présentation du Centre de traduction et de terminologie juridiques (*pièce 142*)
- 13 h 15 Présentation de l'Observatoire international des droits linguistiques
- 13 h 30 Activité à la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache (*pièce 250*)